**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Les cantons se mobilisent pour atténuer les effets de la crise

**Les directeurs des finances des cantons de Suisse occidentale et latine, ainsi que leurs collègues directeurs de l'économie publique, se sont réunis ce jour à Uvrier près de Sion. Ils ont étudié les premières conclusions du groupe de travail intercantonal chargé d'élaborer des propositions propres à atténuer les effets du retournement de la conjoncture.**

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des cantons romands, de Berne et du Tessin (CDF latine), associés à une délégation de conseillers d'Etat en charge de l'économie publique, partagent la même analyse des effets de la crise financière et économique actuelle. Cette analyse se fonde sur un premier point de situation présenté par un groupe de travail intercantonal réunissant des experts des cantons membres et externes.

Les experts mandatés constatent des effets importants sur les entreprises et le marché du travail, caractérisés par une hausse des licenciements et des horaires réduits de travail. Les secteurs économiques orientés vers le marché extérieur sont particulièrement touchés. La résistance du secteur tertiaire est en revanche perçue de manière différente selon les régions. Afin de suivre l'évolution de la situation dans le tertiaire de tous les cantons de Suisse occidentale et latine, les directeurs des finances et de l'économie publique ont décidé d'établir un indicateur avancé qui sera intégré dans un tableau de bord mensuel.

Différentes actions propres à atténuer les effets de la crise ont été examinées. Soucieux de renforcer la coordination de l'action des cantons, les chefs des finances et de l'économie proposeront à leurs gouvernements respectifs l'adoption des mesures jugées les plus efficaces et appropriées, une fois les conclusions du groupe de travail adoptées. Ces actions devront impérativement s'inscrire en cohérence avec les mesures prises à l'échelon fédéral. A ce titre, les conseillers d'Etat ont pris acte de l'existence du plan en trois étapes de la Confédération. Affichant leur volonté de se positionner en qualité de partenaires, les cantons souhaitent renforcer la coordination avec la Confédération dans la mise en oeuvre des mesures fédérales.

Concrètement, les directeurs des finances et de l'économie entendent poursuivre leurs

travaux en privilégiant trois axes : mesures conjoncturelles à court et moyen terme ; mesures structurelles ; actions de collaborations et de coordination avec la Confédération. Seront retenues en priorité les mesures pouvant être mises en oeuvre rapidement, ayant un effet de levier important (effet multiplicateur) et touchant des branches d'activité à fort impact sur le PIB.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 janvier 2009

Pascal Broulis, président de la CDF (021/316 20 01) ; Jean-Michel Cina, membre de la CDEP-SO et président de la CDEP Suisse (027/606 23 00)